



**La direction
de la DJS
est sortie du bois...
Face à la privatisation,
les agents des piscines
de la mairie de Paris en
apnée !**



SOUTENS –NOUS!



SUIS– NOUS!

**Après des mois de travaux, ça y est la Mairie annonce la réouverture de la piscine Château Landon...
Et... sa PRIVATISATION ?!**

C'est un fait, **les Services Publics**, autrefois fierté de la France, **sont plus que jamais en danger, les usagers insatisfaits et les fonctionnaires la variable d'ajustement.**

NON A LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS !!!

Ils sont la garantie de l'accès pour tous, entre autres, à divers services nécessaires mais aussi à de nombreuses activités, sportives comme culturelles. Hier c'était la collecte des déchets, aujourd'hui c'est une piscine que l'on privatise. Demain déjà dans plusieurs piscines de la Mairie de Paris seront appliqués des "créneaux autonomes" gérés par des associations.

De quoi parle-t 'on ?

Au moment de la réouverture de la piscine Château Landon. La Direction de la Jeunesse de des Sports de la Mairie de Paris annonçait sa privatisation. Si désormais, cela devient un classique, tout le monde s'interroge encore sur le sens de ce choix. Force est de constater que les conséquences de cette décision parlent d'elles-mêmes :

- Diminution du nombre d'agents nécessaires
- Réduction des coûts liés à l'entretien et au fonctionnement des sites.

En effet ces dernières années, entre les privatisations ou délégations de service public intervenant sur des sites existants et les piscines sorties de terre pour être gérées par le privé, on constate que **de plus en plus de piscines parisiennes sont gérées par le privé :**

- Piscine Suzanne BERLIOUX (LES HALLES) 1er arrondissement
- Espace Sportif PONTOISE 5e arrondissement
- Piscine Roger LE GALL 12e arrondissement
- Piscine Joséphine BAKER 13e arrondissement
- Piscine Thérèse et Jeanne BRULE 14e arrondissement
- Piscine KELLER 15e arrondissement
- Piscine Marjorie GESTRING (ex-piscine CHAMPERRET) 17e arrondissement
- Piscine Georges HERMANT 19e arrondissement
- Piscine Edouard PAILLERON 19e arrondissement
- Piscine Yvonne GODARD 20e arrondissement
- Piscine Georges VALLEREY 20e arrondissement

Qui sert cette privatisation ?

Les usagers ? ÇA NON !

Les établissements publics font partis des plus contrôlés. Respect des normes, agents qualifiés à la surveillance de la qualité de l'eau, mais aussi de la sécurité de la baignade, politique de prix abordable. Tout cela est garanti par la non-nécessité de rentabilité des services de l'état.

Demain ouverte au privé, cette piscine sera désormais soumise, comme d'autres, dans son fonctionnement à divers critères de rentabilité qui, c'est bien connu riment souvent avec une baisse de qualité, une exploitation des travailleurs et une tarification à la carte de celle-ci.

Par exemple :

- Une entrée à la piscine Catherine LAGATU (Paris X^{ème}) coûte 3,50€ Piscine Public
- Une entrée à la Piscine Suzanne BERLIOUX (Les Halles) coûte 5,10€ Piscine Privée
- Une entrée à la Piscine Pontoise (Paris 5^{ème}) coûte 5,20€ Piscine Privée
- Une entrée à la Piscine Edouard PAILLERON (Paris 19^{ème}) coûte 4€ en basse saison et 4,90€ en haute saison Piscine Privée

Pourquoi cette décision ?

Volonté d'afficher un bilan financier moins lourd ? Peut-être...

Cela mérite-t 'il pour autant de sacrifier l'accès aux loisirs de qualité pour tous, pour la sauvegarde des postes d'un petit nombre ? **La réponse est NON !**

Soutien aux agents des piscines municipales, aujourd'hui en pointe de la lutte face au démantèlement des services publics et de leurs joyaux !

Usagères, usagers !!! Ce sont vos établissements !!! C'est votre service public que l'on ampute à nouveau, et ce, sans concertation !!!

Vous aussi dites NON à ces privatisations et autres délégations de services publics qui rongent petit à petit le tissu social national et accentuent la fracture sociale que nous pouvons aujourd'hui tous constater et déplorer !!!